

Bibliothèque numérique

medic@

Les femmes de l'Université de Zurich.

*In : Gazette hebdomadaire de
médecine et de chirurgie, 1872,
2e série, vol. 9, n° 35, 30 août
1872, pp. 575-576*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?femmesmed002>

corps lourd sur les épaules, le dos ou la région lombaire, Gurit montre que, sur 25 cas, les vertèbres dorsales ont été fracturées 19 fois, les lombaires 5 fois, les dorsales et lombaires 10 fois. En somme, ces chiffres sont tout à fait favorables à la thèse soutenue par M. Mollière; ils s'ajoutent aux arguments et aux preuves qu'il a réunis, et c'est à ce titre que nous avons jugé utile de les reproduire. (*Lyon médical*, 1872, n°s 43 et 45.)

BIBLIOGRAPHIE.

Projet de création d'un hôpital sur l'eau, par le docteur Félix ROCHARD. — Paris, 1872, typographie Renou et Maulde.

M. Rochard, ancien chirurgien de la marine, a lu à la Société de chirurgie deux mémoires, qu'il publie aujourd'hui, sur la possibilité et l'utilité d'un hôpital construit sur la Seine. Il s'appuie sur les plus respectables autorités de l'hygiène, et sur les bienfaits de la ventilation en particulier, pour introduire cette question devant la science, avec les preuves à l'appui. Le principe en lui-même n'est contesté par personne; mais l'auteur avait, à cet égard, son expérience personnelle, ayant pratiqué, dans les mers lointaines, le transport des malades fiévreux et dysentériques, avec des résultats inattendus. C'est en suite de cet ordre d'idées que M. Rochard proposa, pendant le siège, l'institution d'hôpitaux flottants, ainsi qu'il les appelle. M. le baron Larrey, consulté à cette époque, émit l'avis le plus favorable. Mais les événements qui survinrent précipitamment enlevèrent à cette motion son caractère d'urgence, et la discussion est encore ouverte, en l'absence du fait.

La thèse est celle-ci : l'abondance de l'air ne suffit pas aux bonnes conditions hygiéniques d'un hôpital; il faut que cet air circule, et l'on y a recours d'ordinaire par la ventilation, à l'aide de grands appareils, suffisamment coûteux, mais pas toujours suffisamment actifs. Le courant d'air produit par un cours d'eau, le plus voisin possible, est le meilleur des ventilateurs; et il faut l'utiliser, quand on le peut. Or, pour l'utiliser entièrement, sans déperdition, dans toute son activité, le moyen le plus pratique est de construire l'hôpital sur ce cours d'eau même, qui détermine le courant d'air.

La question ainsi posée ne souffre presque pas de discussion; au moins ne pourrait-on apporter contre cette thèse que des arguments sans preuves, puisque l'expérience n'a pas été faite.

Mais, au point de vue de l'exécution pratique, les difficultés sont peut-être plus grandes qu'on ne le suppose. M. Rochard et son architecte abandonnent, après étude, l'idée première, c'est-à-dire celle des baraques établies sur des pontons; ils adoptent la construction sur pilotis. Et l'on pourra peut-être leur reprocher de ne pas assez tenir compte des crues de la rivière? Cela est d'autant plus singulier que l'on a choisi la Marne pour lieu d'élection, et l'on sait, en général, combien les crues de la Marne sont imprévues et désastreuses! La baraque, fixée au pilotis, ne pourra pas suivre le mouvement, comme elle eût fait sur le ponton; cela semble si simple qu'on se demande ce qu'on appelle hôpital flottant?

M. Rochard fait valoir, en faveur de son projet, dont il donne le plan, les chiffres favorables des résultats, attribués par la statistique, au traitement des malades de l'Hôtel-Dieu, construit sur les deux rives de la Seine. Mais, involontairement, et sans aucune pensée de contradiction, ce fait amène dans l'esprit une conclusion toute différente de celle que demande l'auteur. On comprend en effet que cette construction ainsi placée doit offrir tous les avantages de l'hôpital flottant, sans en avoir les inconvénients ni les dangers. M. l'architecte Gaeger donne, à la fin de la brochure, le portrait de la

Marne ainsi couverte de bateaux. Et l'on s'appuie du principe émis par Michel Lévy : « Le bienfait d'un air pur est le principe de tous les traitements, de tous les succès, en médecine comme en chirurgie. »

Si j'en crois le bruit public, cet exemple de l'Hôtel-Dieu n'est pas perdu pour l'administration, et il y a projet d'un hôpital dans le voisinage de Nogent, c'est-à-dire en plein courant d'air, sur le bord même de la Marne, de façon à profiter de ses sinuosités, condition favorable, médicalement parlant. Mais M. Rochard n'a pas chance d'être victorieux en cet endroit-là.

C. ÉLY.

VARIÉTÉS.

LES FEMMES DE L'UNIVERSITÉ DE ZURICH. — Dans une longue lettre adressée à l'INDÉPENDANCE BELGE, nous trouvons de curieux renseignements sur l'accession des femmes aux grades universitaires et sur les diverses situations prises dans le monde par les élèves du beau sexe qui ont subi victorieusement leurs examens depuis sept ou huit ans.

Au siècle dernier, il y eut à Quedlimbourg un médecin, praticien fort estimé, qui s'appela madame Dorothee Christiane Erxleben. C'était la femme du doyen de Saint-Nicolas; elle avait obtenu le diplôme de docteur en 1754. Dans un écrit qui fit sensation en son temps, elle examine les causes qui empêchent son sexe de se livrer aux études sérieuses, et elle s'efforce de démontrer qu'il pourrait et qu'il devrait en être autrement. On dirait que son vœu est près de se réaliser, si l'on considère ce qui se passe depuis quelques années à l'Université de Zurich. Avant 1864, deux dames de cette ville avaient déjà été autorisées à suivre les cours de la Faculté de philosophie à titre de simples auditeurs, c'est-à-dire sans prendre une inscription régulière. Dans le courant de l'année 1864, une jeune Russe, mademoiselle K..., sollicita du recteur de l'Université la permission d'assister aux cours d'anatomie et de microscopie. Les autorités compétentes n'ayant fait aucune objection, la permission fut accordée simplement, et six mois plus tard une autre jeune Russe, mademoiselle S..., vint se faire inscrire à la Faculté de médecine.

Le sénat de l'Université de Zurich pensa dès lors qu'il était temps de régulariser la situation des étudiantes et de décider si, à l'avenir, l'admission des femmes à tous les cours des diverses facultés serait considérée comme un droit formel ou seulement comme une faveur spéciale, subordonnée à l'agrément des professeurs. Dans le premier cas, il allait de soi que les élèves du sexe féminin pourraient se présenter aux examens et obtenir le diplôme de docteur. C'est au mois de mai 1865 qu'eurent lieu les délibérations sur ce sujet délicat. La discussion fut assez vive, et il se trouva que les adversaires de l'admission des femmes à l'inscription régulière étaient à peu près aussi nombreux que les partisans de l'innovation projetée. On convint de ne rien préjuger encore, d'attendre les résultats d'une expérience plus longue et plus complète. Après tout rien ne prouvait que les deux jeunes femmes qui avaient été provisoirement admises aux cours iraient jusqu'au bout de leurs études, ni que leur exemple serait beaucoup suivi.

La première des deux disparut en effet avant la fin de 1867; mais mademoiselle S..., qui était déjà venue à Zurich avec un fond de connaissances très-solides, montra un zèle et une persévérance qui lui conquirent l'estime de ses professeurs, et se vit au mois de février 1867 assez avancée dans ses études pour affronter les épreuves du doctorat. Pour aspirer au diplôme de docteur, il faut être « citoyen académique », c'est-à-dire avoir été inscrit sur le matricule de l'Université; mademoiselle S... s'adressa donc au recteur, afin d'obtenir l'accomplissement de cette formalité indispensable. Le recteur hésita un peu; toutefois, le cas n'étant pas prévu par le règlement de l'école, il crut pouvoir prendre sur lui d'interpréter ce règlement dans le sens favorable et d'immatriculer mademoiselle S... C'est ainsi que fut créé un précédent, et qu'un droit formel se trouva établi, comme en tant d'autres cas, par la sanction définitive d'une chose reconnue juste et raisonnable à la suite d'une expérience prolongée. Mademoiselle S... fut alors admise à passer ses examens et dûment promue docteur en médecine de la Faculté de Zurich.

Dans les années suivantes, l'affluence des élèves féminins ne fut pas d'abord aussi considérable qu'on aurait pu le croire. Vers la fin de 1867 on voit paraître deux Anglaises; en 1868, une Suisse et une Américaine; en 1870, l'Allemagne et l'Autriche se risquent à leur tour; mais le contingent principal est toujours fourni par la Russie. En 1869, neuf jeunes Russes étaient inscrites à la Faculté de médecine; à la fin de 1871, elles

étaient dix-sept. En ce moment même, le nombre des étudiantes de l'Université de Zurich s'élève à 63, dont 51 suivent les cours de la Faculté de médecine (44 Russes, 1 Anglaise, 3 Suissesses, 3 Allemandes), et 12 les cours de la Faculté de philosophie (10 Russes, 1 Autrichienne, 1 Allemande). Ce qui explique cette prépondérance de l'élément slave, c'est que depuis longtemps en Russie l'enseignement supérieur est accessible aux femmes. Des gymnases de femmes ont été ouverts dans tous les chefs-lieux du gouvernement, et les universités russes, sans admettre les femmes sur le même pied que les hommes, leur destinent des cours publics spéciaux dont la durée est de deux ans. Ces facilités ont sans doute beaucoup contribué à inspirer aux femmes russes le goût des fortes études.

En ajoutant 17 élèves qui ont quitté l'Université depuis 1867 sans avoir terminé leurs études, et 6 qui ont été créées docteurs en médecine, on arrive à un total de 89 femmes inscrites sur les registres de l'école dans l'espace de huit ans. Le nombre des élèves de l'Université suisse s'est d'ailleurs notablement accru depuis 1864 ; il était alors de 232, il est aujourd'hui de 354. La Faculté de médecine compte aujourd'hui 208 élèves ; on voit que le contingent féminin en forme à peu près le quart. Les six docteurs de la Faculté de Zurich ont embrassé avec succès la carrière médicale. L'une de ces dames est la femme d'un médecin de Saint-Petersbourg, une autre s'est établie comme praticienne dans la même ville et a déjà une clientèle assez considérable. Une troisième, mademoiselle M..., est aujourd'hui premier médecin de l'hôpital des femmes que dirige à Londres madame Garret-Anderson, docteur des Facultés de Londres et de Paris. A Birmingham, il se fonde aussi à cette heure un hôpital de femmes dont la direction sera confiée à une autre graduée de Zurich. Le cinquième de ces jeunes docteurs est une Américaine qui avait été désignée d'avance comme médecin de l'hôpital des enfants de Boston ; le dernier a été accepté comme sous-aide de la clinique médicale de l'hôpital de Zurich, M. le professeur Biermer.

NÉCROLOGIE. — Un confrère qui eut un grand nom dans la science médicale et une grande place dans l'estime, dans la vénération des contemporains, M. Louis, est mort le jeudi 22 août, à l'âge de quatre-vingts ans, après deux mois de souffrances. La nouvelle, trop connue déjà, en a été transmise officiellement à l'Académie par M. Barth, qui a prononcé sur la tombe de l'illustre académicien un discours élevé et plein d'une émotion communicative. (Voyez au Compte rendu de l'Académie.)

Les obsèques ont eu lieu samedi, au milieu d'un grand concours de confrères et d'amis. Le deuil était conduit par M. Abel Hugo, neveu par alliance du défunt.

— Nous avons reçu de M. le docteur Courot (d'Auxerre) une lettre que nous nous proposons de publier.

ENSEIGNEMENT. — La chaire de professeur d'anatomie et de clinique au collège de Dublin est mise au concours. L'élection aura lieu du 14 au 19 octobre.

Eaux minérales. — Dans notre numéro 29, nous avons résumé en dix lignes une assez longue lettre de M. le docteur Buez, dans laquelle il exposait ses démêlés avec l'administration de Martigny-les-Bains ; et ce résumé n'avait d'autre but que de rendre intelligible aux lecteurs de la GAZETTE l'induction que l'auteur tirait de ses déboires en faveur de l'inspection médicale. Le directeur de l'établissement nous adresse une réponse tendant à établir : 1° que M. Buez, appartenant à l'armée, ne pouvait occuper un poste dépendant du ministre de l'agriculture et du commerce (à moins pourtant de se démettre précisément pour devenir inspecteur) ; 2° qu'il avait donné deux fois sa démission de médecin de l'établissement avant sa sortie définitive.

Un semblable débat ne peut aller plus loin dans la GAZETTE HEBDOMADAIRE.

— On demande un docteur en médecine pour occuper l'emploi de médecin et de sous-directeur dans un établissement pénitentiaire, à 12 kilomètres de Montpellier. Traitement : 3000 francs, logement et nourriture. On traiterait à de bonnes conditions pour un mobilier confortable. S'adresser au docteur Sériziat, à Montlobre, par Saint-Georges (Hérault).

Le Bulletin hebdomadaire des causes de décès pour Paris, du 17 au 23 août 1872, donne les chiffres suivants :

Variole, 0. — Rougeole, 6. — Scarlatine, 3. — Fièvre typhoïde, 20. — Typhus, 0. — Erysipèle, 6. — Bronchite aiguë, 16. — Pneumo-

nie, 39. — Dysenterie, 11. — Diarrhée cholériforme des jeunes enfants, 38 (1). — Choléra nostras, 1. — Choléra asiatique, 0. — Angine couenneuse, 7. — Croup, 15. — Affections puerpérales, 7. — Autres affections aiguës, 270. — Affections chroniques, 356 (2). — Affections chirurgicales, 72. — Causes accidentelles, 20. — Total, 887.

Londres : Décès du 11 au 17 août 1872, 1447. — variole, 16 ; Rougeole, 26 ; fièvre scarlatine, 15 ; Croup, 15 ; diphthérie, 0 ; coqueluche, 36 ; fièvre typhoïde, 21 ; diarrhée, 270 ; choléra nostras, 11 ; bronchite, 68 ; pneumonie, 41.

Lille : Décès du 16 au 31 août 1872, 182. — Variole, 2 ; scarlatine, 1 ; Rougeole, 1 ; fièvre typhoïde, 2 ; bronchite, 6 ; diarrhée et entérite, 44.

Florence : Décès du 4 au 10 août 1872, 111. — Fièvre typhoïde, 5 ; bronchite et pneumonie, 3 ; diarrhée, 8 ; angine couenneuse, 5.

Turin : Décès du 5 au 11 août 1872, 129. — Variole, 2 ; diarrhée, 4 ; fièvre typhoïde, 6.

(1) Dont 19 enfants au-dessous de six mois, 10 au-dessous de un an, 9 au-dessous de deux ans.

(2) Sur ce chiffre de 356 décès, 169 ont été causés par la phthisie pulmonaire.

OMMAIRE. — Paris. Congrès de Bordeaux : Association française pour l'avancement des sciences. — Société des sciences médicales de Lyon : Le punsement osat-silicaté : M. Poncet, M. Letiévant. — Travaux originaux. Épidémiologie : Influence de la date de l'intoxication palustre sur le type des manifestations morbides ; des épidémies secondaires de fièvres intermittentes. — Revue clinique. Chirurgie clinique : De la résection de l'épaule par la méthode sous-périostée. — Congrès scientifiques. Le quarantième meeting de l'Association médicale britannique. — Congrès ophthalmologique de Londres. — Association des médecins de la Savoie. — Sociétés savantes. Académie des sciences. — Académie de médecine. — Société médicale des hôpitaux. — Revue des journaux. Recherches expérimentales et cliniques sur les fractures indirectes de la colonne vertébrale. — Bibliographie. Projet de création d'un hôpital sur l'eau. — Variétés. — Feuilleton. Les médecins femmes.

G. MASSON, propriétaire-gérant.

BULLETIN DES OUVRAGES DÉPOSÉS AU BUREAU DU JOURNAL.

Étude sur la pathologie des glandes sébacées, par le docteur Misset. In-8, accompagné de 4 planches lithographiées. Paris, Adrien Delahaye. 3 fr. 50

Étude statistique et clinique sur les positions occipito-postérieures, par le docteur Louis Sentex. Mémoire couronné par l'Académie de médecine de Paris. In-8. Paris, Adrien Delahaye. 3 fr.

Les eaux chlorurées sodiques thermales de Bourbonne-les-Bains et les eaux similaires d'Allemagne, par le docteur Bougard. In-8. Paris, Adrien Delahaye. 1 fr.

Du traitement de l'alcool dans les maladies puerpérales, suites de couches, et de la résorption purulente, par le docteur Danet. In-8. Paris, Adrien Delahaye. 1 fr. 25

Étude sur les causes de la mortalité excessive des enfants pendant la première année de leur existence et des moyens de la restreindre. Recherches sur l'infanticide, par le docteur Anner (de Brest). Ouvrage couronné par la Société protectrice de l'enfance de Paris. In-18. Paris, Adrien Delahaye. 2 fr. 50

Essai sur le puerpérisme infectieux chez la femme et chez le nouveau-né, par le docteur Quinquand. 1 vol. in-8 avec 17 planches dans le texte. Paris, Adrien Delahaye. 3 fr. 50

Thérapeutique des maladies de l'appareil urinaire, par le docteur F. Mallez, avec la collaboration de E. Delpech. 1 beau vol. in-8. Paris, Adrien Delahaye. 7 fr. 50